

PROGRAMME D'ACTIVITE 2019



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités

1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

• Faire de la qualité paysagère une composante essentielle de la gestion forestière

Une aide aux études d'intégration paysagère et d'analyse floristique sera proposée dans le cadre du Leader Chartreuse. Ces études permettront de mieux intégrer dans le paysage les nouveaux projets de desserte et d'analyser la composition floristique impactée par les propositions de tracé afin de les modifier si nécessaire.



Il sera également proposé la mise en place de panneaux «chemin à partager» dans les zones de fréquentation reconnues afin de compléter le dispositif déjà mis en place sur certains sites fréquentés (col de la Charmette, col de Porte). Ces panneaux seront complémentaires à la plaquette d'information sur les usages des chemins forestiers diffusée dans les offices du tourisme.



• Assurer la préservation, la qualité et la valorisation des paysages

A la suite du Plan de paysage de Chartreuse ayant permis de définir des objectifs de qualité paysagère pour le territoire, 2019 verra le démarrage des actions proposées dans le plan d'actions et traduites dans le projet de charte.

Il s'agira :

- de conserver les spécificités paysagères des terroirs, en particulier l'accompagnement et le suivi des documents d'urbanisme du territoire ;
- de participer à la diversification des paysages et à la préservation de leur qualité par des actions avec les mondes agricoles et forestiers d'une part et un accompagnement des collectivités dans leur demande de signalétique d'autre part ;
- de participer à protéger et valoriser l'identité des sites paysagers remarquables ;
- d'anticiper l'impact paysager des projets d'infrastructures et d'équipements (projet d'aménagement du Col de Porte, du Col du Granier, des espaces extérieurs de la distillerie d'Aiguenoire, suivi des travaux d'aménagement du site de La Plagne...).

Ces objectifs sont également poursuivis par l'émission d'avis ou de recommandations dans le cadre de la Commission Départementale de la Nature des sites et des paysages (CDNPS).

Les réflexions et travaux sur les paysages de Chartreuse se poursuivent avec l'accueil, pour la troisième année, des étudiants de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles.

Avec l'appui du CAUE 73, le Parc poursuivra la réflexion pour la mise en place d'un observatoire des paysages en tant qu'outil de suivi de l'évolution des territoires et de mise en œuvre de la future charte.

• **Promouvoir, caractériser et valoriser l'identité des paysages**

En 2019, Le Parc participera et contribuera à la saison 3 de Paysage-Paysage : animation de l'action Paysages culturels (projection et échanges autour d'un court-métrage réalisé en Chartreuse), sorties-découvertes pour une approche des paysages par les traces d'animaux dans la nature et interventions avec des spécialistes de différentes disciplines pour éclairer la prise en compte et le regard sur le paysage.

Il appuiera la mise en place et la réalisation d'une résidence Art/Sciences du Paysage sur les Petites-Roches suite à la déconstruction des sanatorium : actions artistiques, culturelles et scientifiques, rencontres avec le public pour nourrir une réflexion partagée sur le paysage et comment en faire une ressource d'activités et de liens culturels.

• **Sensibiliser les jeunes aux différents paysages de Chartreuse (agricole, forestier,..)**

Le Parc naturel régional de Chartreuse poursuit son objectif de former les écocitoyens de demain et d'accompagner les enseignants et les animateurs dans leur recherche de pédagogie active. Pour mener cette action d'éducation au territoire, le Parc propose différents projets pédagogiques à mener sur une année scolaire. En 2019, le Parc poursuit son soutien logistique et financier dans le cadre des projets « Découverte de l'agriculture en Chartreuse », « Découverte de la forêt de Chartreuse » et « Les botanistes en herbe ».

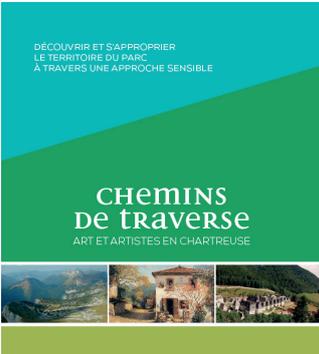


.....
1.2 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

• **Accroître la connaissance des géopatrimoines**

A la suite de la découverte des restes d'un mosasaure entre 2015 et 2017, il est prévu en 2019 de faire l'inventaire complet des fossiles d'invertébrés, de poissons, de végétaux récoltés à l'occasion des fouilles de 2017 dans l'environnement immédiat des restes du mosasaure. Cela nécessite une préparation et une analyse par des spécialistes en vue de la détermination des espèces concernées. Cette amélioration globale de la connaissance paléontologique et géologique du Campanien supérieur de la vallée des Entremonts, et plus globalement des Préalpes du Nord, permettra de mieux caractériser le site qui va être classé à l'Inventaire du Patrimoine Géologique Régional.

• **Valoriser le patrimoine culturel comme vecteur d'appropriation**



Le Parc accompagnera l'action Regards Croisés sur les paysages de proximité : animations grand public autour de la sensibilisation, l'identification et l'appropriation des paysages du quotidien dans nos villages ; menées par une architecte avec l'intervention d'acteurs d'autres disciplines comme l'urbanisme, l'histoire, la climatologie, l'agriculture...

Il accompagnera également des projets de préservation/restauration du bâti patrimonial, contribuant à la caractérisation des paysages de Chartreuse.

Il réalisera également une édition, « Chemins de traverse », proposant une découverte de la Chartreuse par le prisme des artistes et créateurs qui ont été, et sont toujours aujourd'hui inspirés par ce territoire. Conçu comme une promenade dans l'espace et le temps sous l'angle de la culture artistique ; un outil d'appropriation et d'attachement à la Chartreuse.

• **Sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel au géopatrimoine chartroussin**

Les projets pédagogiques « Le patrimoine culturel de mon village, c'est quoi ? » et « Entrons dans le Moyen-âge par le jardin cartusien » seront à nouveau proposés aux établissements scolaires et aux groupes en hors-temps scolaires en 2019 afin de poursuivre la sensibilisation des jeunes au patrimoine culturel de leur territoire.



.....
1.3 Préserver et renforcer la diversité écologique du territoire

• **Préserver et restaurer les sites à forte valeur biologique du Parc : les sites Natura 2000 gérés par le Parc**

En 2019, le Parc poursuivra l'animation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 isérois situés dans son périmètre.

Concernant le site du Charmant Som et Gorges du Guiers mort, le projet de rédaction d'une notice de gestion de la tourbière de la Manissolle, amorcé depuis quelques temps, devrait reprendre son cours. Une étude pédologique avec l'implantation de piézomètres prévue pour 2019 permettra de préciser les actions de gestion.

Des actions concernant la fréquentation, notamment au niveau des alpages du Charmant Som, verront le jour : pose de nouvelles affichettes pour la restauration des pelouses, suivi de la fréquentation, étude pour la réfection des sentiers afin de mieux canaliser les visiteurs...

Pour le site des Marais et Tourbières de l'Herrétang, l'année sera marquée par la poursuite de la mise à jour du DOCOB et la mise en place d'un groupe de travail avec les agriculteurs à l'automne afin de concilier au mieux les enjeux agricoles et environnementaux. En 2019 se poursuit la mise en œuvre du plan de gestion hydraulique concerté.

Pour le site des Hauts de Chartreuse, un suivi participatif de la Rosalie des Alpes et du Sabot de Vénus sera mis en place.



• Préserver et restaurer les sites à forte valeur biologique du Parc : la Réserve naturelle des hauts de Chartreuse

Mieux connaître le patrimoine biotique : faune, flore, habitats

En 2019, il est prévu de poursuivre les suivis faunistiques récurrents, les suivis bouquetin, tétras-lyre, aigle, chiroptères, grands carnivores et félins (loup, lynx et chat forestier).

Le suivi sur le loup sera renforcé en 2019 (installation de nouveaux pièges photos) au vu des attaques de 2018. Il est prévu d'embaucher un contrat saisonnier pour 5 mois en renfort de l'équipe pour réaliser les constats dans les 48h comme demandé par la Préfecture (sur ce thème voir 2.2).

L'ensemble de ces suivis est réalisé par l'équipe de la RN sur la Réserve mais également sur le reste du Parc avec l'aide des partenaires locaux. Ils contribuent à l'alimentation de la connaissance à l'échelle du territoire et au-delà.



Suite au travail de récolte d'échantillons (1 patte/ individu) mené en 2018 sur l'Apollon, dans un objectif de connaissance génétique de l'espèce dans le cadre d'une démarche intermassif Bauges, Vercors, Chartreuse et Volcan d'Auvergne, les résultats sont attendus en 2019 (Laboratoire du LECA). Il est prévu de réaliser une étude sur l'état de conservation des habitats semi-ouverts basée sur l'analyse du cortège de syrphes présents sur site. Ce type d'étude avait déjà été mené en 2009, il s'agit là de faire le point, 10 ans plus tard, sur le même site et de pouvoir, le cas échéant, avoir des préconisations de gestion de ces milieux et de vérifier leur état de conservation.



Les suivis floristiques déjà engagés seront poursuivis, tel que le suivi des stations plantes patrimoniales, le suivi « évolution des milieux du subalpin », en lien avec les universités ou structures qui contribuent ou élaborent ces suivis.

Sera également poursuivi, pour la seconde année sur 3 ans, la réalisation d'un inventaire des mousses (bryophytes) sur la Réserve biologique de l'Aulp du Seuil.

Entretien et valoriser le patrimoine abiotique : géopatrimoine, climat

En 2019 vont poursuivre les suivis engagés sur le climat (station phénoclim, suivi de la glacière souterraine du gouffre du Grand Glacier).

Sur la station Phénoclim de la Réserve devrait être installé un outil de collecte des données pluviométriques.

En 2018, 2 bornes frontières Savoie Dauphiné ont été remises en état sur l'Alpette de la Dame grâce à une opération bénévole. Il est prévu en 2019 de réitérer cette opération sur 2 nouvelles bornes situées sur le même alpage.

Les travaux intérieurs de remise en état dans la grotte de la Balme à Collomb verront leur dernière tranche d'exécution en vue de la prochaine fête préhistorique qui aura lieu en 2020.



Mise en place d'une nouvelle borne frontière qui délimite la Savoie du Dauphiné

Un travail de valorisation des données LIDAR acquises en 2017 par le biais d'une collaboration avec des universités compétentes sur le sujet et disposant de machines adéquates est également prévu.

Sensibiliser, éduquer, communiquer et surveiller pour une meilleure préservation

Dans la poursuite du travail amorcé sur l'activité escalade en 2017, il est prévu en 2019 de finaliser celui-ci en achevant l'inventaire des voies engagé sur 2018 et en réunissant le groupe escalade pour valoriser ce travail et faire le point avec les pratiquants.

Pour poursuivre la sensibilisation sur la Réserve et la communication sur ses enjeux, la réalisation d'un film avait été engagée sur 2018. Il sera achevé en 2019. Pour mémoire, l'objectif de ce film est d'être un support de communication lors de conférences afin de sensibiliser le public au caractère multi-usage de cet espace et à la richesse de son patrimoine naturel et géologique.

En complément du film, des outils de communication sur la RN seront édités pour contribuer à sa mise en valeur

L'entretien de la signalétique, le suivi et l'entretien des éco-compteurs ; les tournées de maraudage et de police seront poursuivis.

Sur le site de la Balme à Collomb est prévu d'engager une démarche de remise en état du sentier d'accès à la grotte pour enrayer l'érosion de cette zone d'éboulis très fragile. Cette opération sera l'occasion de sensibiliser le public au respect des sentiers et sur la fragilité des milieux d'altitude.

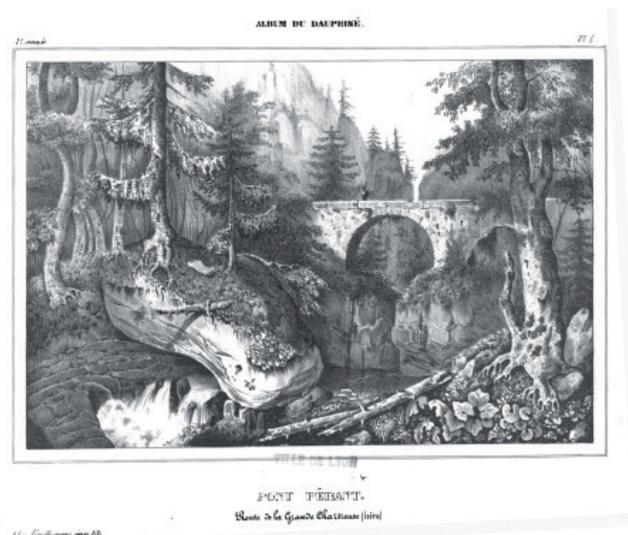
• Améliorer les connaissances de la biodiversité souterraine

Pour mieux valoriser, partager mais aussi protéger le patrimoine naturel lié aux milieux souterrains, le Parc, en partenariat avec les Comités Départementaux de Spéléologie et la Fédération Française de Spéléologie, souhaite améliorer les connaissances sur la biodiversité cavernicole à l'échelle du massif de Chartreuse. Les Comités départementaux de spéléologie participeront très largement à ce travail à titre bénévole. Ils contribuent à ce travail au travers du suivi des sites (suivi des 30 cavités à raison de 6 visites annuelles). Ce projet qui a débuté en 2018 doit permettre de couvrir et de comprendre l'aspect saisonnier de la vie souterraine. L'ensemble du territoire du Parc de Chartreuse, qu'il soit en Savoie ou en Isère, sera étudié. L'identification des espèces sera confiée aux taxonomistes spécialisés.

• Déployer le label "Site Rivières Sauvages"

En 2019 seront poursuivies l'animation de la démarche de labellisation du Guiers mort en « Site Rivières sauvages » ainsi que les démarches de concertation et de sensibilisation, notamment le suivi participatif de la qualité du cours d'eau porté par les Amis du Parc.

Des actions inscrites au programme d'actions seront soutenues, à savoir : l'étude du cingle plongeur, le projet de restauration du Pont Pérent inscrit aux monuments historiques ainsi que le projet de réhabilitation du site de l'ancienne décharge de Saint Pierre de Chartreuse



• Apprendre aux jeunes à connaître les espèces faunistiques et floristiques de Chartreuse en général et celles de la Réserve Naturelle en particulier

Un nouveau projet pédagogique sur le suivi participatif des chauves-souris est proposé cette année aux classes du 1er et du 2d degré, celui-ci complète la liste des projets proposés aux établissements scolaires. Par ailleurs, les projets «Prise de vue buissonnière» et «Découverte de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse» restent d'actualité en 2019. Un nouveau projet, portant sur le «Suivi participatif des chauve-souris», commence cette année scolaire 2018/2019.



.....
1.4 Accroître la valeur ajoutée des filières économiques traditionnelles

• Soutenir les dynamiques collectives

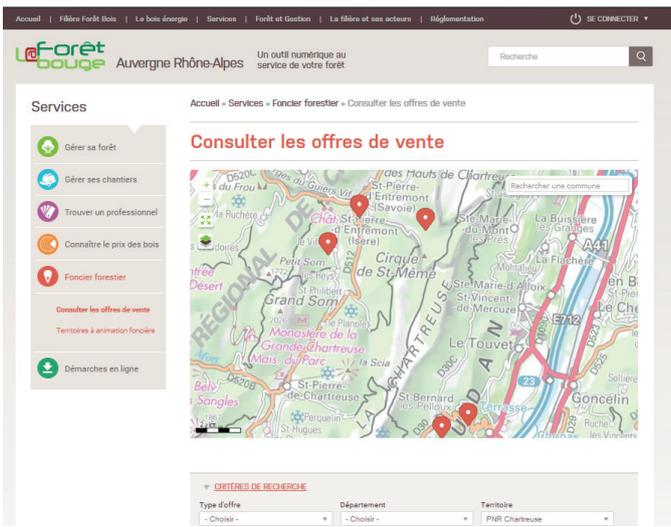
Le parc poursuivra son action de soutien aux dynamiques collectives : Réalisation de 2 autres ateliers sur la démarche commerciale des commerçants/services de proximité, valorisation des regroupements professionnels, mise en place d'actions collectives et circuit-court. Organisation de 2 autres ateliers (Secteur Grésivaudan et Métro). Atelier déjà réalisé Pays voironnais/CCLA et Cœur de Chartreuse.

• Valoriser les savoir-faire et les compétences – Sensibiliser les jeunes aux métiers présents sur le territoire

En 2019, le Parc s'investira fortement dans la valorisation des savoir-faire en étant partenaire du 1er Salon de Territoire Chartreuse porté par une PME locale Déplacer les Montagnes. Pour cet évènement prévu du 23 au 25 mai 2019, le Parc, en plus de sa coordination des acteurs locaux et son partenariat financier, organise plusieurs temps forts à destination des scolaires, jeunes, grand public, socio professionnels, élus. (Ex : sensibilisation des jeunes et demandeurs d'emploi aux métiers présents sur le territoire, valorisation des savoirs faire locaux grand public, mise en valeur des différentes filières économiques et mise en réseau des entreprises)

• Appuyer les collectivités et les particuliers dans l'acquisition et l'organisation de la gestion de parcelles forestières en déshérence

L'animation de la bourse foncière forestière lancée à l'automne 2018 se poursuivra. Cet outil en ligne permet de mettre en lien des potentiels acheteurs de parcelles forestières avec des propriétaires souhaitant s'en séparer. L'objectif de la démarche est de diminuer le morcellement foncier en forêt et remettre en gestion des parcelles peu suivies. L'animation sera assurée notamment par 2 techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière. Toujours concernant le foncier, après une identification par la SAFER et une animation menée par le Parc, un bilan de la démarche d'acquisition par les communes volontaires des biens vacants et sans maître sera proposé.



Les procédures administratives se poursuivront en 2019. Certaines des parcelles acquises pourront être reversées dans la bourse foncière afin d'être remises en gestion.

• Maintenir la capacité de régénération forestière en limitant les dégâts des grands ongulés sur la régénération forestière et les jeunes arbres

Le parc poursuivra l'animation de l'Observatoire de la Grande Faune et de ses Habitats (OGFH) en Chartreuse. Cette démarche regroupe des gestionnaire et propriétaires publics (ONF), des propriétaires privés (groupements de sylviculteurs Chartreuse Isère, association syndicale autorisée Forêt de Chartreuse) et des chasseurs (fédération de chasse de l'Isère, ACCA de Proveyzieux). Elle permet un suivi fiable et sur la durée des populations d'ongulés, de leur état de santé et de leur impact sur le milieu forestiers (régénération notamment). En 2019, l'objectif est de mieux valoriser les résultats obtenus via les services de l'Etat (DDT).

• Poursuivre le développement et le soutien de la construction en bois massif local en accompagnant le Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse et en s'appuyant sur l'AOC Bois de Chartreuse

Concernant l'aval de la filière bois, le parc accompagnera le Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC) dans la communication sur l'AOC Bois de Chartreuse obtenu en octobre 2018. Le parc portera également la diffusion d'un modèle de délibération pour valoriser le bois local auprès des collectivités.

Afin de valoriser le bois local, une aide à la construction de bâtiments d'activité ou agricole en AOC Bois de Chartreuse permettant de bonifier l'aide de la région sur la construction en bois local devrait être mise en place. Le Parc accompagnera également le projet de transmission de la scierie de Chartreuse en lien avec le CIBC et l'interprofession FIBOIS 38. Enfin, le Parc poursuivra sa participation à la stratégie forestière Inter-Tepos mise en place avec Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, la communauté du Pays Voironnais et le Parc du Vercors (organisation d'un forum bois énergie en février, mise en place d'un plan d'actions commun).



• Poursuivre le déploiement de la randonnée pédestre et VTT en respectant les usages et les enjeux de biodiversité

Dans le cadre des activités et loisirs de pleine nature, le Parc relancera des démarches de fonds pour la qualification, la cohérence et la structuration des réseaux pédestres et deux roues, notamment VTT. Il organisera le déploiement de ces activités en prenant en compte les autres usages des espaces de pratique et les enjeux environnementaux. Il mettra en œuvre des démarches pour renforcer le dialogue entre les pratiquants et autres utilisateurs des espaces et sensibiliser au multi-usage.

- Randonnée pédestre : travailler avec les EPCI et les Départements de l'Isère et de la Savoie à la cohérence du réseau PDIPR à l'échelle du massif (plan de jalonnement approprié par tous, finalisation des travaux de hiérarchisation du réseau, répartition des rôles et des coûts à charge de chacun) ; Travailler aux grandes itinérances de Chartreuse - finaliser les débats sur les évolutions éventuelles des GR® 9 et 96 ; Poursuivre les travaux de signalétique et d'entretien annuels ; rééditer en faible quantité le cartoguide en vue d'une mise à jour globale pour 2020.
- Filière deux roues : commencer à déployer une gamme d'offre de pratique VTT cohérente avec le positionnement de la destination et engager des actions



de sensibilisation «réciproques» auprès des pratiquants et autres usagers des espaces (agriculteurs, forestiers, gestionnaires d'espaces naturels...). Travail à mener en cohérence avec le volet cyclo développé dans l'axe 3 concernant les mobilités douces (appel à projet Vélos et territoire de l'ADEME sur lequel le Parc s'est positionné fin 2018).

- Engager formellement la démarche « Chartreuse en partage » pour la prise en compte de la diversité des enjeux dans l'organisation d'événements sportifs (partenariat avec le Département de l'Isère).

• Participer à la capitalisation et au transfert d'expériences à travers nos réseaux

Dans le cadre du réseau alpin des espaces valléens, le Syndicat Mixte poursuivra sa participation à la capitalisation d'expériences et aux réflexions sur les politiques touristiques de massif 2020-2035. Le Syndicat Mixte est notamment « pilote » du groupe de travail «actualisation du dispositif des espaces valléens» et est membre du comité de suivi de l'animation du réseau alpin aux côtés des services de l'Etat, des Régions Sud-Paca et Auvergne-Rhône-Alpes et de l'espace valléen/PNR du Lubéron.



• Renouveler le partenariat avec les Chambres d'agricultures et remobiliser les agriculteurs au sein de l'AAC

L'animation des actions agricoles du Parc est réalisée depuis de nombreuses années en partenariat avec l'AAC (Association des Agriculteurs de Chartreuse) et les Chambres d'agriculture de l'Isère et de Savoie Mont-Blanc. L'accord cadre qui définit ce partenariat devra être renouvelé en 2019 pour une période de 3 ans (2020 – 2022). L'année 2019 sera marquée également par les élections au sein des Chambres d'agriculture. Une rencontre avec les nouveaux élus professionnels sera organisée au cours de l'année.

• Poursuivre l'émergence et l'accompagnement des projets collectifs agricoles

Le Parc continuera d'assurer en 2019 l'accompagnement des projets collectifs liés à la valorisation, la transformation et la commercialisation des productions fermières (projet de laboratoire collectif de transformation de produits agricoles à Saint Pierre d'Entremont).

Le Parc poursuivra également en 2019 son accompagnement auprès des éleveurs du territoire souhaitant faire évoluer leurs pratiques vers des alternatives recentrées sur l'autonomie des exploitations et des agriculteurs. Il sera ainsi proposé aux éleveurs du massif les formations suivantes : optimiser l'alimentation de son troupeau, mieux observer ses prairies naturelles, contention des animaux, ... Ces actions techniques seront organisées, en partenariat avec les Chambres d'agriculture, les Services Élevage Isère et Savoie, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et l'ADABIO (Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique).

Par ailleurs, le travail conduit depuis 3 ans auprès des éleveurs laitiers, dans le cadre d'un projet de recherche – action PSDR 4, sera poursuivi. Cette année sera consacrée à la capitalisation et à la valorisation des nombreux entretiens menés avec les éleveurs. Ce travail aura notamment permis de développer des liens entre structures collectives de collecte et/ou de transformation en cœur de massif. Les rencontres avec les responsables de ces coopératives vont se poursuivre.

Enfin, dans le prolongement de l'appui apporté à la création de la miellerie collective en 2018, le groupe d'apiculteurs constituerait souhaiterait être accompagné afin de renforcer l'identification des miels produits en Chartreuse.



• Accompagner les transmissions, cessions, installations en agriculture

Enfin, au regard du caractère souvent confidentiel des projets de transmission, l'accompagnement des cessations d'activités et des porteurs de projets n'est pas toujours simple. Le Parc constitue néanmoins un relais local des Points Accueil Installation et des Points Accueil Transmission animés par les Chambres d'agriculture dans chaque département.

Le Parc reçoit ainsi chaque année une dizaine de personnes ayant un projet d'installation agricole ou agri / rural. Les actions suivantes sont prévues pour 2019 : réunions d'informations à destination des propriétaires fonciers en présence d'un juriste spécialisé en droit rural, poursuite de l'accueil individuel des porteurs de projets, développement de synergies avec les EPCI et les communes pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs, notamment hors cadre familial.

• Sensibiliser les jeunes aux activités présentes sur le territoire et promouvoir les projets pédagogiques interterritoriaux

Le Parc poursuivra son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre des séjours pédagogiques (Classes Parc...) dans les centres de vacances et de découvertes du territoire et dans le cadre du projet pédagogique « Découverte des activités du Parc » (visites d'entreprises).

Afin de favoriser les échanges entre territoires, les Echanges scolaires (ville-Parc, inter-Parcs, intra-Parc) seront proposés aux établissements scolaires du Parc et des villes-porte.



Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature

2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages

- Favoriser un développement équilibré, durable, et des formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local

L'émission d'avis sur les documents d'urbanisme intercommunaux qui seront arrêtés en 2019 permettra d'affirmer les objectifs proposés dans la future charte : avoir une consommation foncière réfléchie et limiter l'artificialisation des sols ; conserver les silhouettes villageoises et des villages attractifs ; promouvoir des formes architecturales adaptées au relief et à l'identité locale ; prendre en compte les enjeux environnementaux dans le bâti.

- Intervenir sur les espaces de transition, en particulier l'interface Parc / agglomération

Le Parc accompagnera le projet d'aménagement du Col de Porte ouvert sur la Métropole Grenobloise : suivi du protocole d'accords, accompagnement du projet de la maison de la montagne dans le cadre de l'espace valléen, participation aux études portées par Grenoble Alpes Métropole, portage de l'opération 2019 « paysages-Paysages » et du test de mobilités douces en direction du Charmant Som, ...

- Accompagner les structures collectives de gestion de l'espace

La première Association Foncière Agricole autorisée (AFA) de France a été créée à Crolles en 2018. Le Parc a soutenu la création de cet outil collectif de gestion de l'espace. Il s'agira en 2019 de poursuivre l'accompagnement de cette jeune structure en synergie avec les autres partenaires impliqués : Chambre d'agriculture, commune, Communauté de communes, ...

.....

2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

- Participer à la protection des zones de captage

Le Parc propose la mise en place d'une aide permettant de faciliter l'amélioration de l'existant dans les zones de dessertes forestières impactant la qualité de l'eau.

Il s'agit de prendre en charge une partie des surcoûts d'aménagement liés à la prise en compte de la qualité de l'eau (ponts, buses, pistes de contournement ...) en accompagnant les maîtres d'ouvrage (public et privé) souhaitant améliorer la qualité des accès et des chantiers forestiers qui y sont liés tout en facilitant la résorption durable de points noirs impactant la qualité de l'eau et des paysages.



• Accompagner les acteurs agricoles et forestiers vers des pratiques plus respectueuses de la biodiversité

L'intégration des enjeux environnementaux et touristiques dans le schéma de production et de récolte durable des Bois de Chartreuse se poursuivra en parallèle de la validation du plan de Parc de la prochaine charte du Parc. Le schéma sera largement diffusé aux collectivités et une évolution plus interactive de l'outil en ligne sera également étudiée. Enfin, le Parc posera les bases d'un programme d'accompagnement des communes pour l'état des lieux avant et après chantier forestier.

• Accompagner les éleveurs et les groupements pastoraux face à la prédation

Le Parc affirme en 2019 sa présence aux côtés des éleveurs confrontés aux conséquences de la réapparition du loup en Chartreuse, tant dans les zones protégées de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse que dans les zones agricoles de moyenne altitude. Le Parc déroulera un programme d'actions dès le premier semestre 2019 pour accompagner les éleveurs dans la préparation de la prochaine saison d'estive, afin de réduire au minimum les risques et les impacts de la prédation sur les troupeaux.



Ce programme d'actions se décline comme suit :

- Animation d'un réseau d'information en temps réel à destination des éleveurs avec diffusion d'informations en cas d'observation ou d'attaques des troupeaux, en lien avec les services pastoraux et de l'Etat ;
- Mise en ligne sur le site du Parc des ressources administratives concernant les différents dispositifs proposés par l'Etat aux éleveurs ;
- Mise à disposition des éleveurs de pièges photos pour tenter de recueillir des indices de présence (ou non) du loup autour des troupeaux ;
- Organisation de formations techniques faisant appel à des experts nationaux ou des éleveurs d'autres massifs dans le but de faciliter l'appréhension et la mise en œuvre des moyens de protection recommandés : chiens de protection, clôtures et parcage. Une coopération étroite sera notamment menée avec la FAI pour accompagner les éleveurs de la Réserve naturelle.
- Lancement d'un travail de réflexion pour l'emploi de bergers d'appui ou d'aide-bergers sur le territoire afin de répondre aux questions de main d'œuvre liées au travail supplémentaire que requiert la mise en œuvre des différents dispositifs de protection. Recherche de coopération dans le cadre du programme leader pour acquérir des outils et une expérience supplémentaire sur les moyens les plus adaptés à nos modes d'élevage dans un contexte de relief et de couvert végétal rendant la protection difficile. Elle répond à une demande des éleveurs de recevoir l'expérience d'autres territoires plus aguerris à cette situation.

Pour conduire ce programme d'actions et l'adapter au plus près des attentes des éleveurs, le groupe de pilotage commun «Parc – Eleveurs» sera reconduit et élargi.



Si le besoin en est ressenti, notamment si la pression de prédation devient plus forte, le Parc sollicitera la MSA pour mettre en œuvre un plan d'accompagnement humain et psychologique des éleveurs impactés.

Un travail parallèle d'information et de sensibilisation du public aux effets de la prédation, notamment en matière de présence des chiens de protection, sera impératif pour assurer autant que possible la compréhension et la solidarité de la population envers les éleveurs et leurs troupeaux. (cf axe 3, point 3.5)

• **Préparer l'évaluation du PAEC (Projet Agro Environnemental et Climatique)**

Le Parc porte un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) à l'échelle du massif qui a permis aux agriculteurs et aux Groupements pastoraux de contractualiser en 2016 et en 2017 des Mesures Agro - Environnementales et Climatiques (aides surfaciques versées en contrepartie de changements de pratiques contraignantes répondant à des enjeux de préservation de la biodiversité).
Le protocole du suivi évaluation de ce dispositif sera travaillé en 2019 en lien avec les autres territoires porteurs d'un PAEC afin de créer une dynamique inter territoriale.

• **Concilier les activités humaines avec la préservation de la biodiversité**

Les actions agricoles et forestières évoquées ci-dessus contribuent à concilier activités humaines et préservation de la biodiversité.
Par ailleurs, 2019 verra la restitution des résultats de l'année d'inventaires naturalistes réalisés sur 5 communes savoyardes du Parc en collaboration avec le CEN Savoie et les associations locales. Deux temps d'événements sont prévus : un lors de la fête de la nature en mai et l'autre lors d'un week-end de juin. Il est prévu d'accompagner ces temps forts de sensibilisation et d'information par de nouveaux documents de communication sur les richesses de la faune et la flore de Chartreuse.

• **Maintenir et restaurer les continuités écologiques**

Le Parc poursuivra en 2019 sa participation à l'élaboration des contrats verts et bleus (préservation et restauration des continuités écologiques) du Bassin du lac du Bourget porté par le CISALB (piémonts nord du massif) et de l'Espace Belledonne (partie est du Parc), et à la mise en œuvre des contrats portés Grenoble Alpes Métropole et par Cœur de Savoie (actions en partenariat avec le PNR des Bauges entre autres : préservation des pelouses sèches, accompagnement de l'extinction nocturne...).

Ce dernier point rejoint le travail ambitieux sur la pollution lumineuse et la réduction de l'éclairage public qui participe à la préservation voire restauration d'une « trame noire », favorable aux espèces nocturnes (Cf 3.1).

Le projet de labellisation Rivières Sauvages et les actions prévues dans ce cadre (suppression de seuils, nettoyage de l'ancienne décharge de Saint-Pierre de Chartreuse...) participent, pour leur part, à la restauration des continuités hydrographiques du Guiers mort amont.

.....
2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources

• **Encourager la construction durable et les matériaux biosourcés locaux**

En 2019, le Parc poursuivra son action sur les bâtiments durable et l'écoconstruction avec l'organisation de deux nouvelles matinées conseils rénovation :
- En partenariat avec la Métro à Corenc le 2/02/2019 ;
- En partenariat avec Chambéry Métropole et Cœur de Savoie à Saint Baldoph le 3/03/2019.

Ces actions et leurs acteurs (socio professionnels notamment) seront valorisés par la réalisation d'un mini film qui sera utilisé lors du Salon territoire Chartreuse en mai.

• **Développer des dynamiques d'économie circulaire**

En 2019, le Parc souhaite amorcer un travail sur la thématique de l'économie circulaire avec les partenaires (Région, Chambres consulaires, associations) et socio-professionnels.



• Evaluer le dispositif FISAC et accompagner les socioprofessionnels

Depuis 2005, le Parc porte une Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural qui a permis de soutenir techniquement et financièrement des actions collectives ou individuelles des commerçants et artisans de proximité. En 2019, le Parc doit, en lien avec le SMAPS, réaliser pour l'Etat un bilan et une évaluation globale de ce dispositif. Ce travail sera l'occasion de mettre en perspective des enjeux et travailler sur les actions à appuyer en termes de centre-ville sur le Parc.

2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

• Déposer une candidature en vue d'une labellisation « PAT inter territorial »

Dans le cadre de sa participation à la Stratégie Agricole et Alimentaire Inter-Territoriale, le Parc s'inscrit dans une demande de labellisation en PAT (Projet Alimentaire Territorial) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette démarche implique une logique interterritoriale de concertation pour promouvoir une alimentation de qualité, respectueuse de la nature et des hommes, accessible à tous. « Ces projets visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation » (art 39 de la Loi d'Avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt). Pour le Parc, il s'agira de valoriser les nombreuses actions déjà réalisées ou en cours dans tous les domaines liés à l'alimentation durable. La création du Conseil de l'Alimentation rassemblant tous les acteurs des territoires engagés dans la démarche sera aussi l'occasion de construire un programme d'actions sur 3 ans.



• Poursuivre l'appui aux projets d'approvisionnement local de la restauration collective

A une échelle plus locale, le travail d'accompagnement des cantines scolaires des communes de Quaix et Proveysieux sera poursuivi et devrait aboutir à une proposition au cours du 1er trimestre 2019. Les différents scénarii construits par les porteurs du projet seront présentés aux élus de ces communes. L'enjeu est de proposer une alimentation à base de produits locaux préparés sur place par l'équipe en charge des repas.

• Accompagner l'émergence de projets de points de vente de produits locaux

En 2019, deux projets de points de vente de produits bio et/ou locaux devraient naître sur le territoire. Portés tous les deux par des groupes de 3 femmes, ils seront situés sur la commune de Saint Joseph de Rivière pour l'un et Entre-deux-Guiers pour l'autre. Le Parc les accompagnera dans leur mise en relation avec les producteurs locaux et la communication lors de leur ouverture.

Enfin, en 2019, le Parc de Chartreuse sera présent de nouveau aux côtés des producteurs pour représenter le territoire à travers différents événements d'envergure : la « Descente des alpages » à Grenoble, la « Ronde Gourmande » à Chambéry, le Salon « Territoire de Chartreuse » à St Laurent du Pont ...

- **Soutenir le développement de petites filières qui répondent aux enjeux environnementaux et d'alimentation locale**



Le Parc poursuit la « Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse », en collaboration avec les associations CRBA (Centre de Ressources de Botanique appliquée) et JDMM (Jardins de Mémoires Montagnes). Après avoir réalisé un inventaire des variétés de fruits, de légumes, de céréales, de fleurs, etc., anciennes et/ou adaptées à la Chartreuse, recensé les savoir-faire associés et mobilisé divers acteurs, il s'agit désormais de mettre en place des actions concrètes à destinations du grand public et des professionnels : organisation de nouvelles sessions de formation (graines, greffe, taille, identification variétale), développement d'un outil numérique de partage de la base de données,

création et diffusion d'outils de communication et capitalisation des résultats (livret de fiches variétés, panneaux d'exposition...), ...

Des groupes de travail thématiques (légumes / maraichage, fruits / vergers, céréales...) seront également animés afin de renforcer la mise en réseau des nombreuses personnes qui portent un intérêt à ces sujets.

L'action majeure qui se concrétisera en 2019 est la mise en place d'un partenariat avec le lycée horticole de Saint-Ismier (38). Un accompagnement spécifique sera assuré par le CRBA pour le lancement de la production en pépinière des premières variétés retenues. Plus de 500 arbres seront ainsi greffés et proposés à la vente d'ici 2 ans.

- **Accompagner le développement de la filière truffe**

Le Parc accompagnera la sensibilisation à la truffe de Chartreuse (événement et animation) et facilitera la valorisation des truffières expérimentales installées à St Hilaire du Touvet, la Terrasse et St-Nazaire-les-Eymes (installation de panneaux pédagogiques).



Axe 3 : Une Chartreuse en transitions : un territoire fertile pour de multiples transitions

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

Le Parc s'engage dans le renouvellement de la démarche TEPOS « Territoire à énergie positive », toujours en partenariat avec le Pays Voironnais.

Cette deuxième phase va permettre de continuer à mener des actions en faveur de la transition énergétique, avec un soutien de l'ADEME et de la Région.

• Maitriser les consommations énergétiques

Il est prévu de continuer l'organisation de « matinées conseil rénovation » à destination du grand public. Deux matinées sont prévues à Corenc en partenariat avec la Métropole grenobloise et à Saint Baldoph en partenariat avec Grand Chambéry et Cœur de Savoie. L'objectif est de permettre à des particuliers de disposer au même endroit de conseils pour la rénovation de leur logement auprès d'organismes qualifiés, et de conseils d'artisans.

Le travail amorcé auprès des communes sur la maîtrise des consommations va également continuer : soutien à la rénovation des bâtiments publics, soutien à la rénovation de l'éclairage public (financé par les fonds TEPCV), organisation d'ateliers de sensibilisation des élus et des services techniques sur la rénovation, accompagnement de montage de dossiers pour les subventions.



En particulier, un travail ambitieux sur la pollution lumineuse et la réduction de l'éclairage public va être amorcé, via un projet de coopération LEADER inter-Parcs, avec l'ambition d'accompagner les communes dans une stratégie de gestion mesurée de leur éclairage public, via, entre autres, l'extinction nocturne.

La transition énergétique et la nécessité de sobriété énergétique seront également mises à l'honneur lors du salon Territoire Chartreuse organisé par « Déplacer les Montagnes ». Une conférence et une prestation théâtrale sur la thématique seront proposées lors de la journée grand public. Des conseillers info énergie seront également présents auprès des artisans du bois et de l'éco-bâtiments pour inciter à la rénovation performante et à l'usage du bois

Enfin, les Amis du Parc prévoient de mener une action d'accompagnement de la dynamique citoyenne de transition écologique, via l'animation d'un « Eco-lab » : plateforme de mise en relation, de valorisation des démarches citoyennes, et d'aide à l'ingénierie pour l'accompagnement de projets.

• Développer les énergies renouvelables

En 2019, le Parc continuera à accompagner des porteurs de projet, via l'aide au montage de dossier, la recherche de subvention, la mise en relation d'acteurs et l'amélioration des connaissances. Les projets qui seront accompagnés en 2019 :

- Centrale micro-hydraulique à Saint Hilaire du Touvet
- Développement de la méthanisation en Chartreuse, via l'accompagnement d'un groupement d'agriculteurs motivés et la réalisation d'une étude de gisement, en lien avec GRDF
- Structuration de nouvelles sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable avec une

éventuelle prise de part à terme, notamment sur Grand Chambéry (processus avancé) ou le Sappey en Chartreuse (en émergence)
- Réalisation d'un état des lieux de la ressource bois énergie et de son accessibilité sur le secteur d'Aiguebelette.

Le Parc va également accompagner une étude technique, économique et juridique sur le devenir du réseau de chaleur des communes de Saint Pierre d'Entremont Isère et Savoie afin de déterminer les conditions de pérennisation de ce réseau historique.

Enfin, un travail de coopération piloté par les Amis du Parc va être mené sur les conditions d'acceptabilité des projets d'énergie renouvelable.

• Sensibiliser les jeunes à la maîtrise des consommations énergétiques

Le Parc poursuit son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre du projet pédagogique « Ma quête d'écoconstruction » qui vise à sensibiliser les jeunes aux notions de bio-climatisme, d'écoconstruction, d'isolation, d'énergie grise...



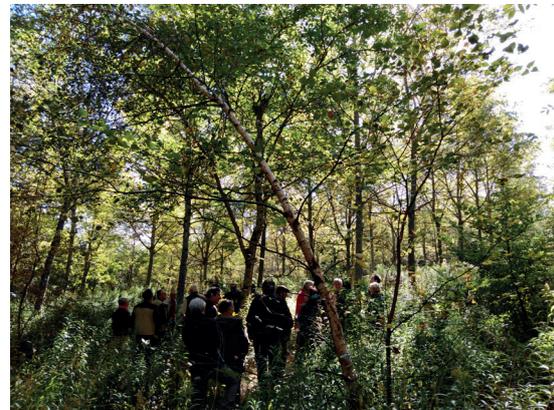
..... 3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

• Faciliter l'adaptation des pratiques sylvicoles pour améliorer la résilience de ces filières économiques au changement climatique

La démarche Sylv'actes sera lancée via la rédaction du Plan Sylvicole Territorial. Ce dispositif a été créé pour permettre à des acteurs publics ou privés de financer des travaux forestiers vertueux pour le climat dans les massifs forestiers français. Concrètement, cela se traduira par la mise en place d'itinéraires sylvicoles concertés permettant aux propriétaires forestiers de bénéficier d'aides pour certains travaux forestiers.



Le Parc encadrera également un stage sur le potentiel feuillu en Chartreuse afin de mieux appréhender la ressource (composition et qualité) et sa valorisation actuelle et potentielle. Ce travail prospectif permettra de poser les bases d'un accompagnement de porteurs de projets souhaitant développer l'usage de ces bois favorisés par le changement climatique.



• Mettre en place un suivi des impacts du changement climatique sur le fonctionnement des milieux forestiers

Afin de disposer d'un réseau de surveillance des attaques d'insectes ravageurs sur les résineux, des pièges à insectes ont été acquis et diffusés auprès de propriétaires forestiers répartis en Chartreuse côté Savoie en 2018. Il s'agira de faire la même diffusion côté Isère tout en organisant une méthode simple pour faire remonter l'information collectée. A terme ce dispositif doit permettre d'être le plus réactif possible en cas d'attaque importante sur le massif.

• Suivre la fonctionnalité écologique du territoire et les incidences du changement climatique

Mieux connaître la biodiversité, caractériser les paysages, tenter de percevoir les incidences du changement climatique... sont indispensables dans le cadre de la mise en place d'un outil de suivi de l'évolution globale du territoire.

Le Parc prévoit ainsi de faire l'acquisition de matériels permettant le suivi et les observations du changement climatique au travers de la phénologie de la végétation, la prise de mesures météorologiques, la présence – absence et le déplacement d'espèces indicatrices de la qualité et fonctionnalité des milieux. Ce matériel servira également à de nombreuses animations pédagogiques sur le territoire. Cela comprend des stations Phénoclim (suivi des incidences du changement climatique au travers de la flore), des enregistreurs de chauves-souris, des pièges photographiques (destinés en particulier à suivre le loup et le lynx) et des enregistreurs sonores (pour un suivi de la biodiversité et des paysages).

• Accompagner les gestionnaires de sites hivernaux dans leur stratégie de diversification et étendre cette réflexion à l'échelle de la destination

La diversification 4 saisons est une préoccupation forte des sites hivernaux de Chartreuse et de la destination Chartreuse dans sa globalité. Le Parc, à travers sa commission tourisme « destination Chartreuse », lancera une réflexion collective sur ce sujet, en cohérence avec celle menée dans le cadre de l'espace valléen, dispositif orienté sur la saison estivale. Il poursuivra, en parallèle, son accompagnement des sites engagés individuellement dans ces réflexions.



• **Poursuivre la mise en œuvre et actualiser le programme espace valléen dédié à la diversification touristique de la destination (approche estivale)**

Les projets validés lors de la candidature déposée en 2015 font tous l'objet d'une demande de subvention, à l'exception d'une opération, abandonnée. Le reliquat disponible de fonds régionaux et d'Etat devra être réorienté vers des projets de diversification touristique. Par là même, les réflexions autour de la diversification touristique de la destination Chartreuse seront réactualisées.

Il s'agira également de poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets éligibles au dispositif prioritairement.

• **Sensibiliser les jeunes aux effets du changement climatique**

Le projet pédagogique « Phénoclim » sur le suivi participatif du changement climatique et le projet «Le 4E : Elèves Economes En Energie » seront proposés aux classes du 1er et du 2d degré afin de sensibiliser les jeunes au changement climatique et aux conséquences de notre consommation d'énergie sur l'environnement.



.....
3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

• **Poursuivre le déploiement du dispositif Autostop**

Sur le volet mutualisation de trajets en voiture, il est prévu de continuer le déploiement du dispositif d'autostop organisé sur les communes volontaires (en particulier sur Grand Chambéry et Cœur de Savoie), et d'animer la démarche sur l'ensemble des communes maillées du Parc. Pour cela, plusieurs actions sont envisagées :

- Inauguration grand public de la deuxième phase du dispositif d'autostop organisé en Cœur de Chartreuse, avec projection d'un film grand public et de films amateurs réalisés par les jeunes et les scolaires du territoire, début juin 2019 ;
- Action « Les déplacements chez nous » à destination des scolaires, rassemblant les écoles de St Hugues de Chartreuse, Saint Christophe sur Guiers, Chapareillan et Saint Baldoph : l'objectif est de faire travailler les classes sur leur rapport à la mobilité via des temps scolaires, puis via la mise en place d'un défi mobilité dans leur famille « on va à l'école/au travail autrement ».



Cette action fera l'objet de la réalisation d'un film restitué lors de l'inauguration présentée ci-dessus

- Réalisation d'un film sur l'autostop par les jeunes du territoire, via la PAJ de Saint Laurent du Pont et l'AADEC dans les Entremonts, qui sera également présenté lors de l'inauguration ;
- Réalisation et diffusion d'un « jeu sérieux » sur les mobilités, « Altermob' », visant à accompagner les relais locaux (élus, collectivités, associations) sur la mise en place d'actions de sensibilisation au changement de comportement lié à la mobilité.

• Développer l'utilisation du vélo comme mode de déplacement

Sur le volet deux roues, il est prévu, via un appel à projets de l'ADEME, d'élaborer une stratégie de développement du vélo à l'échelle du Parc, en coordination avec les schémas cyclables des collectivités qui en ont élaboré un, afin d'augmenter la part modale du vélo des habitants et de favoriser l'usage du vélo dans certains déplacements touristiques.

Enfin, une action est envisagée sur la promotion du tourisme en mobilité douce et la sensibilisation sur les sorties accessibles en transport en commun. Il est prévu de créer un guide sur les sorties sans voiture en Chartreuse, réalisé en partenariat avec l'association Mountain Wilderness qui promeut le tourisme durable en montagne via sa campagne « Changer d'approche ».

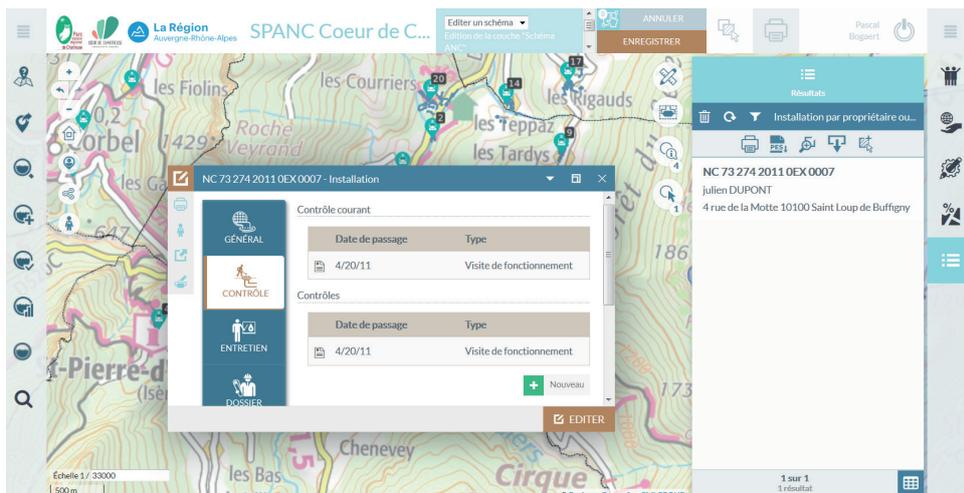


3.4 Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse

• Portail géographique InfoP@rcs, une plateforme Web au service des collectivités et du grand public – projets 2019

Poursuivre le développement du portail géographique InfoP@rcs, plateforme au service des collectivités et du grand public

En 2019, seront renforcées les fonctionnalités collaboratives du Système d'Information territoriale du Parc pour toutes les données métier gérées par les collectivités et leurs partenaires (ex : gestion des réseaux humides : eau potable, eaux pluviales, eaux usées... réseaux secs : éclairage public, électricité ...) Ces fonctionnalités sont déployées afin d'être adaptées aux usages mobiles (smartphones, tablettes) et de permettre une exploitation des données sur le terrain.

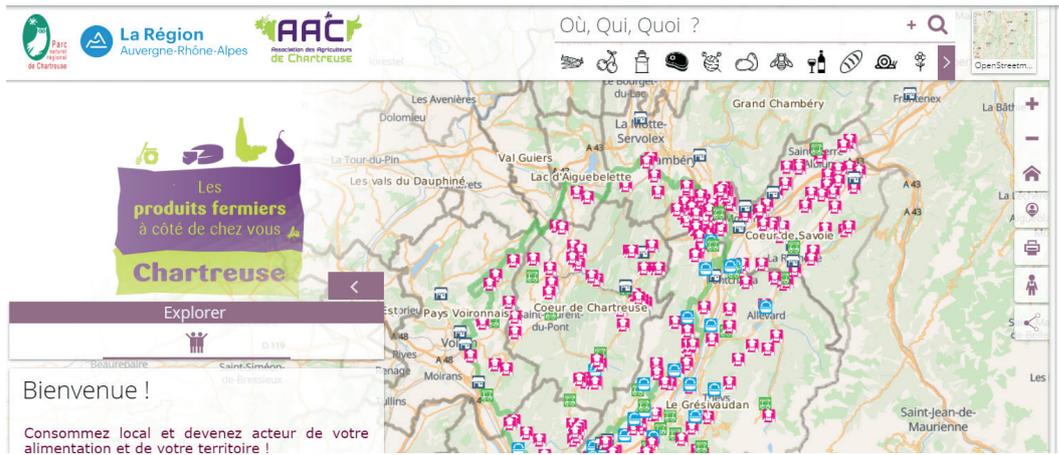


Par ailleurs, un extranet et une d'apport volontaire sera développé

application grand public de porter à connaissance des points pour la Communauté de Communes de Lac d'Aiguebelette

Enfin, un outil WebMapping de gestion de la signalétique de randonnée, permettant un travail collaboratif avec les partenaires du Parc à partir d'un point d'accès unique (Conseils départementaux, EPCI) sera mis en place.

Améliorer la promotion des circuits-courts en mettant en relation l'offre et la demande par le biais de plateformes numériques



Le Parc a créé en 2018 un outil numérique de géolocalisation des producteurs fermiers et des lieux de vente sur son territoire. Cet outil a été étendu ensuite au périmètre de la Communauté de communes du Grésivaudan. Un travail sera mené en ce sens en 2019 avec deux autres territoires : la CC Cœur de Savoie et la CC du Lac d'Aiguebelette.

Doter les classes spécialisées d'outils numériques

Il est proposé que soient mis à disposition des classes spécialisées (élèves en situation de handicap ou en difficulté scolaire) comme les classes ULIS, SEGPA ... du matériel informatique (tablettes, ordinateurs portables ...) pour faciliter l'apprentissage des élèves, les faire progresser et les aider à mieux communiquer.

Améliorer la diffusion numérique des données forestières et développer des outils de sensibilisation et de promotion

Il est proposé d'élaborer un cahier des charges (données disponibles, besoins, liens aux outils existants ...) d'un outil cartographique permettant de diffuser l'information sur les chantiers forestiers auprès des offices du tourisme et tester un modèle de fonctionnement dans le cadre de la démarche Forêt d'Exception Grande Chartreuse.

..... 3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

- Favoriser une mobilisation, une valorisation des bois, ainsi qu'une gestion forestière en adéquation avec les nouvelles attentes sociétales

Le parc s'est associé au projet régional METIS en tant que territoire pilote dans l'objectif d'apporter une réponse structurée et innovante en faveur de l'adaptation de la sylviculture au changement climatique, l'accroissement durable de la mobilisation et la valorisation de bois.

Il s'agit de :

- penser la sylviculture de demain en déployant un réseau de placettes expérimentales pour étudier l'évolution du sapin et de l'épicéa (test de nouveaux itinéraires et principes de gestion) et en intégrant le changement climatique dans les nouveaux documents de gestion ;
- d'expérimenter la mise en place de documents de mobilisation territoriale public-privés intégrant un diagnostic de la biodiversité ;
- de réaliser plusieurs études techniques concernant le déploiement du dirigeable charges lourdes, intégrant les enjeux environnementaux des massifs concernés (mise en place d'un chantier de débardage par ballon identifié) ;
- de réaliser une étude d'opportunité concernant le matériel T-Winch facilitant l'exploitation dans les pentes et de mettre en place d'un chantier de démonstration.

Le Parc prévoit de mener les actions suivantes : réunions d'informations à l'attention des propriétaires fonciers en présence d'un juriste spécialisé en droit rural, rencontre avec les agriculteurs avec présentation des orientations du PLUI, accueil individuel des porteurs de projets, participation aux réunions de la Commission agricole, ...

• Tester de nouvelles organisations au sein des entreprises de la filière bois

Le Parc, en lien avec le CIBC, lancera une étude préfigurant la mise en place d'un espace dédié à l'énergie et à la construction/rénovation valorisant les matériaux biosourcés et notamment le bois. Il s'agira notamment d'analyser ce qui est déjà fait de similaire ou en cours dans d'autres territoires.

• Promouvoir l'emploi partagé pour la filière agricole

La question du travail en agriculture et de la main d'œuvre sur les exploitations demeure une préoccupation importante. L'AAC souhaite se saisir de cette thématique lors de son Assemblée Générale 2019. Des projets de création d'emplois partagés entre plusieurs exploitations sont à l'étude. Ils seront accompagnés en lien avec les structures départementales spécialisées (Agri Emploi).

• Favoriser et accompagner l'adaptation des services culturels à la population

Saison culturelle – Territoires féminins en Chartreuse : le Parc accompagne le projet proposé par l'AADEC autour de l'équipement culturel de la Salle Notre-Dame et du déploiement d'action mettant l'art, la culture et les sciences sociales au service d'une dynamique locale, économique, artistique, touristique et de proximité en cœur de massif.

Le Parc lancera courant été 2019 l'appel à candidature Culture auprès des réseaux culturels locaux, dans le cadre de la stratégie de valorisation de l'identité culturelle Chartreuse pour une sélection des projets à l'automne.

• Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales

Le Parc poursuivra la sensibilisation des jeunes : A l'alimentation locale et à l'alimentation santé, aux usages du bois, aux sports et nature (Echappées nordiques et alpines en Chartreuse, Biathlon hors-neige et forêt, Trail, santé et nature).

Par ailleurs, il continuera la sensibilisation aux liens entre gestion forestière et bois local via notamment des opérations comme « vis ma vie de bucheron », une journée « forêt » pour les scolaires, la mise en place d'une opération de valorisation de la gestion en futaie irrégulière (Sylvotrophées) et la réalisation de nouvelles sculptures en bois dans le cadre de la démarche « Forêt d'exception ».





Le Parc travaillera également à un programme de sensibilisation du grand public aux activités pastorales: deux journées de randonnée commentée « Alpages à partager » seront organisées pour sensibiliser les usagers de la montagne aux bonnes pratiques d'usage des espaces pastoraux, en les amenant à rencontrer les bergers éleveurs et les sensibiliser aux enjeux auxquels ils sont confrontés..

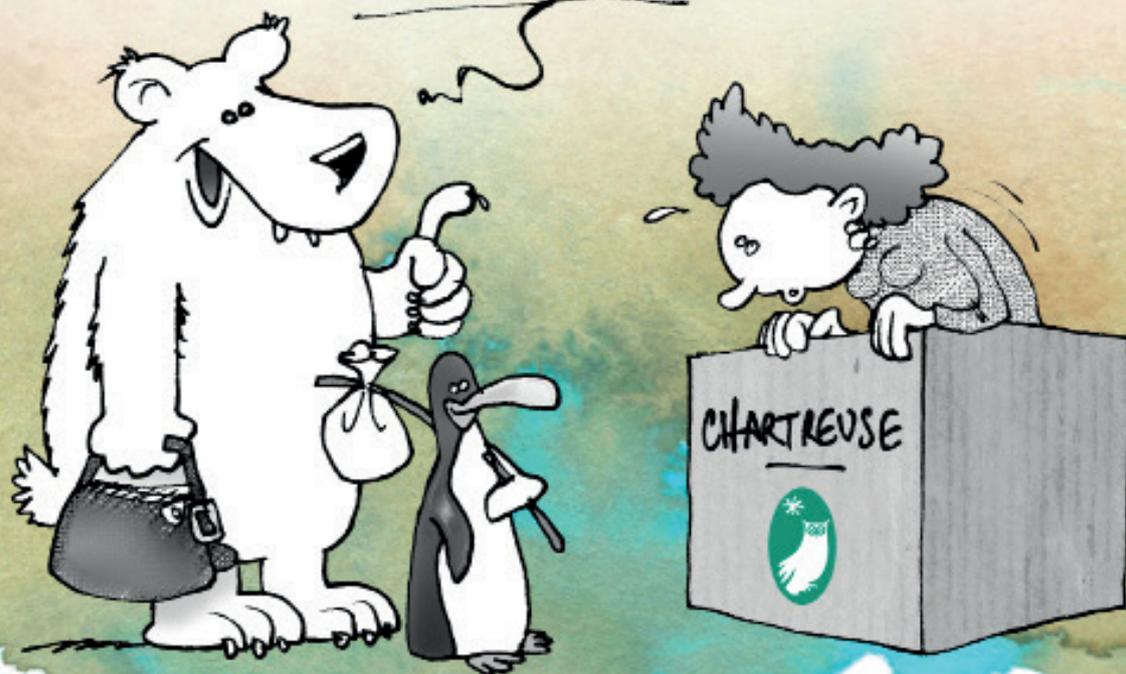
Ces journées auront lieu entre mai et juillet 2019, en profitant notamment de la journée d'animation mobilité douce sur l'alpage du Charmant Som.

Dans un contexte de réapparition de la prédation en Chartreuse, il est primordial de prolonger et enrichir ces actions de médiation entre les usagers urbains ou néo-ruraux et les usagers pastoraux, en mettant notamment l'accent sur les conséquences de cette situation sur la vie pastorale. Il s'agira de préparer les usagers à rencontrer des chiens de protection en Chartreuse, de faciliter le dialogue pour limiter le clivage généré autour de la question du loup. Un projet de coopération dans le cadre du Programme Leader avec les territoires du Parc des Bauges et de la Montagne Basque devrait être engagé en 2019. Ce projet permettrait de se doter d'outils de communication efficaces, tant sur les pratiques pastorales traditionnelles que des conséquences de la présence des prédateurs et pourrait déboucher sur une communication favorisant une meilleure relation entre le pastoralisme et les nouveaux usages de la montagne : VTT, trails, randonnée, etc.

Toujours dans ce même objectif, les alpages seront équipés d'une nouvelle signalétique, modernisée et harmonisée à l'échelle du département de l'Isère (avec une mise en cohérence sur le secteur savoyard du Parc). Le but est de rendre les recommandations à l'intention des visiteurs plus lisibles et plus conviviales.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENTALE ...
ON A DÉCIDÉ DE S'INSTALLER ICI !



Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc - 38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 - Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

